

RECRUTE

Un Jardinier (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Filière technique, catégorie C, (titulaire ou contractuel), article L.332-8 CGFP

Le Centre Technique Municipal, au sein de la direction des services techniques, assure en régie l'entretien de la voirie, des espaces verts, du patrimoine bâti municipal. Il dispose d'un magasin et d'un garage pour la gestion optimale du parc d'outillage, de matériaux et des automobiles de la collectivité. Engagée dans la démarche «zéro-phyto», la régie espaces verts est composée de 10 agents spécialisés ou polyvalents ; elle réalise les travaux d'aménagement, d'entretien et d'embellissement des espaces verts de la ville.

Votre mission

Sous l'autorité du responsable du service des espaces-verts :

- Vous effectuez tous les travaux de jardinage : bêchage, binage, taille, tonte, plantation, arrosage...
- Vous réalisez un état des lieux des sites sur lesquels vous travaillez et vous évaluez les travaux à réaliser.
- Vous balisez, préparez et nettoyez les chantiers d'activité.
- Vous suivez l'évolution des techniques de jardinage.
- Vous entretenez le matériel mis à votre disposition.
- Vous proposez des solutions répondant aux enjeux de développement durable.

En cas de besoin il vous sera confié des activités complémentaires :

- L'organisation de l'arrosage intégré et le désherbage des voiries.
- La mise en place de la décoration d'événements publics.
- Le renfort d'une autre équipe du CTM occasionnellement.
- l'entretien du cimetière en renfort des gardiens présents sur site.
- L'encadrement d'un stagiaire.

Votre profil

Connaissances techniques et qualités

Vous connaissez les espèces végétales et les techniques de leur entretien dans un souci écologique.

Vous travaillez de manière soignée et gérez méthodiquement vos chantiers.

Doté(e) de bonnes capacités relationnelles, vous possédez le sens du service public.

Vous appréciez le travail en équipe et vous savez transmettre les informations.

Vous connaissez la réglementation ERP (accessibilité, contraintes électriques).

Vous respectez les règles d'hygiène et de sécurité.

Vous possédez un CAP, BEP en aménagement paysager ou justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans.

Titulaire des permis B et BE, la possession d'un CACES serait un plus pour l'utilisation d'un chargeur.

Les conditions de travail :

Temps de travail : 38h hebdomadaires assorties de RTT.

Port obligatoire des équipements de sécurité (EPI) - Astreintes techniques et astreinte neige.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + participation au forfait vélo + CNAS + association du personnel active. Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.

Envoyez vos lettre de motivation et C.V.

par courriel à grh@bourg-la-reine.fr jusqu'au.15 décembre 2023